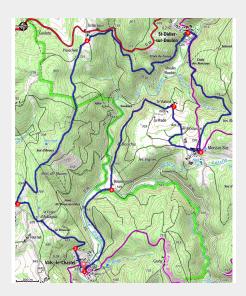


PR410 La vallée du Doulon

Gorges de l'Allier - Vals-le-Chastel







Eglise de Saint-Didier-sur-Doulon (Jérémie Mazet)

De sentiers en larges chemins, la balade panachée de passages forestiers et de tronçons à découvert fait découvrir les deux versants du Doulon.

Vals-le-Chastel (peintures à la détrempe du XVe siècle)

Vers 1460, la peste frappe les environs de Brioude. Epargnés par l'épidémie, les seigneurs de Cumignat font réaliser un décor peint dans leur chapelle seigneuriale de Vals-le-Chastel. Jean du Crozet, l'un des commanditaires se fait représenter sur le mur sud auprès de son saint patron l'Evangéliste Jean et d'une image du Christ. Dans un phylactère, les textes 'Miserere nobis' (« ayez pitié de nous ») et Deo Gratias (« rendons grâce à Dieu ») rendent compte de la fonction d'ex-voto du décor peint à la détrempe.

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée: 4 h 30

Longueur: 14.2 km

Dénivelé positif: 443 m

Difficulté: Difficile

Type: Boucle

Sur le mur ouest, une Vierge au manteau, typique de la figure protectrice, veille sur les différents ordres de la société de l'époque : pape, cardinal, abbé, empereur, roi, dignitaire...

Sur la voûte figurent quelques anges déroulant des phylactères. Des saints sont également présents tels que Véronique, Antoine ou Adrien qui sont invoqués contre la mort subite, les maladies contagieuses et la peste.

Itinéraire

Départ : Vals-le-Chastel **Arrivée** : Vals-le-Chastel

Balisage : — PR

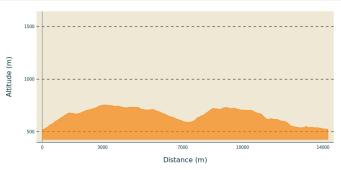
Communes: 1. Vals-le-Chastel

2. Frugières-le-Pin

3. Saint-Didier-sur-Doulon

4. Javaugues

Profil altimétrique

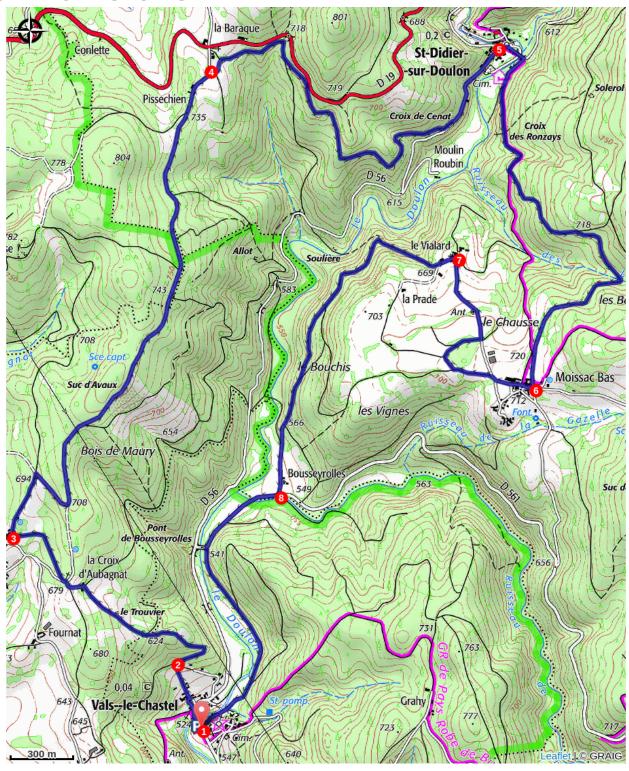


Altitude min 522 m Altitude max 754 m

- 1. Du parking, devant la mairie (église du XIIIe siècle, ancien château), traverser le Doulon. La route s'infléchit à droite. Monter à gauche entre les maisons.
- 2. Au carrefour, monter par le deuxième chemin à droite qui longe un parc clôturé. Rester ensuite sur le chemin principal en sous-bois, puis entre les champs. Dépasser une première ruine (vue sur la vallée du Doulon). A la seconde, à l'intersection, monter à gauche. Gagner le carrefour de la croix d'Aubagnat (banc public). Traverser la route forestière et continuer tout droit.
- 3. Au hameau, prendre de suite à droite. Au croisement des pistes, monter à droite puis suivre la gauche à la bifurcation suivante. Rester sur la piste principale, continuer toujours tout droit en délaissant les chemins adjacents jusqu'à apercevoir les premières maisons de La Baraque (vue sur les monts du Livradois).
- 4. Prendre alors le chemin de droite, passer sous les bâtisses et continuer en contrebas de la route. Apres le ru, suivre par deux fois la gauche. Au niveau de la route, partir à droite en longeant la ligne électrique et descendre pour rejoindre la D56. L'emprunter à gauche et gagner Saint-Didier-sur-Doulon (bar, restaurant).
- 5. Dans le village, descendre à droite, passer devant l'église puis franchir le pont. Aller ensuite à droite, et devant la maison-gite, suivre la piste à gauche qui monte fortement. Passer un ru et après une petite cote, aller à gauche. Rester

- ensuite sur le chemin principal dans les bois, puis le long des champs pour rejoindre Moissac-Bas.
- 6. Aux premières maisons, aller une première fois à droite, puis une seconde fois à la fourche. Sortir du village puis en vue d'une exploitation agricole, aller à gauche pour faire le tour de l'étang de Moissac-Bas. Retrouver la route, la suivre à gauche et gagner le Vialard.
- 7. Dans le hameau, prendre à gauche puis à droite sur le chemin en pente raide (vue sur la vallée du Doulon). S'éloigner du village et descendre pour surplomber la rivière. Continuer sur la piste principale pour gagner Bousseyrolles.
- 8. Dépasser les maisons isolées et emprunter la D581 à droite. Peu avant le pont routier, emprunter le chemin à gauche qui surplombe la route et la rivière. Ce dernier regagne Vals le Chastel. Dans le village, aller tout droit pour gagner le point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir?

Parking conseillé

Parking de la mairie